

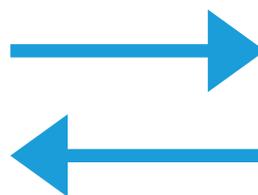
La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Établie en 1949 par l'Assemblée Générale des Nations Unies pour fournir des prestations de retraite, de décès, d'invalidité et autres avantages à son personnel et au personnel des organisations affiliées. Un régime de retraite à prestations déterminées, indépendant du rendement ou de la longévité, mais basé sur une formule calculée définie.



25

ORGANISATIONS
AFFILIÉES



24

ACCORDS DE
TRANSFERT

Une Caisse en
pleine croissance

89,306
PRESTATIONS PÉRIODIQUES



pour une valeur annuelle
de \$3.83 milliards

150,714

PARTICIPANTS

Total annuel des contributions
versées par les employés et
les employeurs:

\$3.66 milliards



À la date 31 décembre 2024.

La Caisse est administrée par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, l'Administratrice des pensions, un comité des pensions du personnel pour chaque organisation membre et un secrétariat pour chacun de ces comités.

Le Représentant du Secrétaire général pour l'investissement des actifs de la CCPPNU est responsable des investissements de la Caisse, y compris de la supervision du Bureau de la gestion des investissements (BGI) qui aide le RSG à s'acquitter de ses fonctions.

Distribution des pensions efficace

93.2%*

des dossiers de droit à prestations initiaux étaient traités en maximum 15 jours



100%*

des paiements de prestations périodiques émis dans les temps

*En 2024.

Une Caisse solidement financée

VALEUR DE MARCHÉ DES ACTIFS

\$95.4 milliards**



RATIO DE FINANCEMENT

111%***

Le ratio de financement actuel est obtenu en divisant la valeur des actifs par la valeur actuarielle du cumul des prestations dues.

Un ratio dépassant 100% signifie que la Caisse se trouve dans une position solidement financée.

**À la date 31 décembre 2024.

***À la date 31 décembre 2023.

Une Caisse diversifiée

PERSONNEL DE

70

PAYS



56%

PERSONNEL FÉMININ



Stratégie C.A.R.E.

Client-focused
Action-oriented
Relations-builder
Efficiency-driven

Améliorer l'expérience client



Moderniser les services des pensions



Renforcer les relations avec toutes les parties prenantes

